

L'offensive belge contre le téléchargement illégal



33 sites, bibliothèques à téléchargements illégaux, dans le viseur. Utile ?

► Ceux qui sont à l'origine du blocus, en l'occurrence la BEA (*Belgian Entertainment Association*, qui s'occupe de défendre l'intérêt des ayants droit du secteur culturel - musique, films, séries, jeux vidéo... - en Belgique) et trois FAI (fournisseurs d'accès Internet) nationaux (Proximus, Voo et Telenet), se taisent dans toutes les langues.

Il n'empêche, depuis quelques jours, le fruit de leur récente union contre le téléchargement illégal en Belgique est déjà observable pour l'internaute belge : une partie des 33 sites web (et 450 noms de domaine) ciblés par le consortium comme sources de téléchargements illégaux en Belgique a subi des instabilités voire des *downs*, à partir d'une con-

nexion Internet d'un des trois fournisseurs d'accès précités.

La tentative de jonction de ces sites par l'internaute renvoie à un portail, mis au point par la BEA, intitulé *Online Fair Play*, qui a pour but de rediriger l'internaute vers l'offre légale en Belgique, qu'il s'agisse de téléchargements ou de streamings. Une présentation de l'offre d'ailleurs légèrement bâclée : elle renvoie ainsi à Groove Music, le service de Microsoft, qui a... définitivement fermé ses portes en janvier !

Elle omet également de renvoyer vers Amazon Prime Video, pour l'anecdote.

LES SITES DANS le viseur du consortium, appuyé par le tribunal de commerce ? On parle de certains gros poissons : Ex-

treme-Download, Ygg Torrent (successeur de T41) ou encore Zone-Téléchargement. Pourtant, hier, la majorité de ces sites était encore parfaitement joignable. Il faut dire que les astuces sont simples et aisées à mettre en place pour les administrateurs de ce genre de plateforme : changement du nom de domaine, création d'un site miroir, etc.

Il faut en tout cas constater que l'offensive à l'encontre du téléchargement illégal s'intensifie en Belgique. Il n'est toujours pas question de sanctionner le *téléchargeur*, mais bien de couper les robinets de certaines grosses sources identifiées. Selon la BEA, le téléchargement illégal représente 36 % du trafic Internet dans le pays.

A.Ca.